



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour publication immédiate

### **La MRC des Appalaches soutient ses usagers du réseau de transport interurbain**

**Thetford Mines, le 15 janvier 2015** — La MRC des Appalaches s'est récemment vu accorder une aide financière par le ministère des Transports du Québec afin de dédommager les usagers du service de transport interurbain entre Thetford Mines et Montréal qui devront, à partir du 18 janvier 2015, effectuer une escale à Québec pour se rendre à Montréal. Cette aide financière permettra à la MRC des Appalaches de défrayer les coûts supplémentaires que cette escale occasionne puisqu'il s'agit de deux trajets distincts.

C'est à la suite de la décision de la compagnie française Kéolis, propriétaire d'Orléans Express, annonçant en mai dernier la modification, voire l'abolition des liaisons sur le territoire que la MRC des Appalaches s'est penchée sur des pistes de solution. « Il était impératif pour nous de trouver un plan B temporaire pour ces usagers à l'heure où la notion d'occupation du territoire prend tout son sens. Cette alternative offre un trajet sans délai supplémentaire et sans frais additionnels », précise madame Marie-Eve Mercier, directrice générale de la MRC des Appalaches.

Mentionnons qu'un aller simple en direction de Montréal coûte environ 40 \$. Or, puisqu'il s'agit de deux trajets différents, le passage par la ville de Québec pour se rendre à Montréal représente un montant d'environ 81 \$.

Le transport de Thetford Mines vers Québec sera effectué par la compagnie Transport A1 où les usagers pourront par la suite utiliser les services d'Orléans Express pour se rendre à Montréal.

À compter du 18 janvier 2015, et ce, pour un temps indéterminé, les usagers devront obligatoirement remplir le formulaire de remboursement disponible à cet effet sur le site Internet de la MRC des Appalaches : [www.mrcdesappalaches.ca](http://www.mrcdesappalaches.ca), à la section « Actualités ».

Les demandes peuvent être transmises par la poste, adressées à la MRC des Appalaches, située au 233, boulevard Frontenac Ouest, 2<sup>e</sup> étage, Thetford Mines (Québec), G6G 6K2, par courriel à madame Caroline Gagné, directrice générale adjointe : [cgagne@mrcdesappalaches.ca](mailto:cgagne@mrcdesappalaches.ca) ou encore par télécopieur au 418 335-5122.

Toute demande de remboursement devra être accompagnée de reçus et que celles dont les informations seront incomplètes peuvent se voir refusées.

Notons que cette aide financière s'inscrit dans le cadre du Programme d'aide au développement du transport collectif du ministère des Transports du Québec. Cette dernière pourrait être réévaluée au cours de l'année selon les données réelles d'achalandage.

- 30 -

**Source :**

Marie-Eve Mercier, directrice générale  
MRC des Appalaches  
418 332-2757 | poste 223  
memercier@mrcdesappalaches.ca